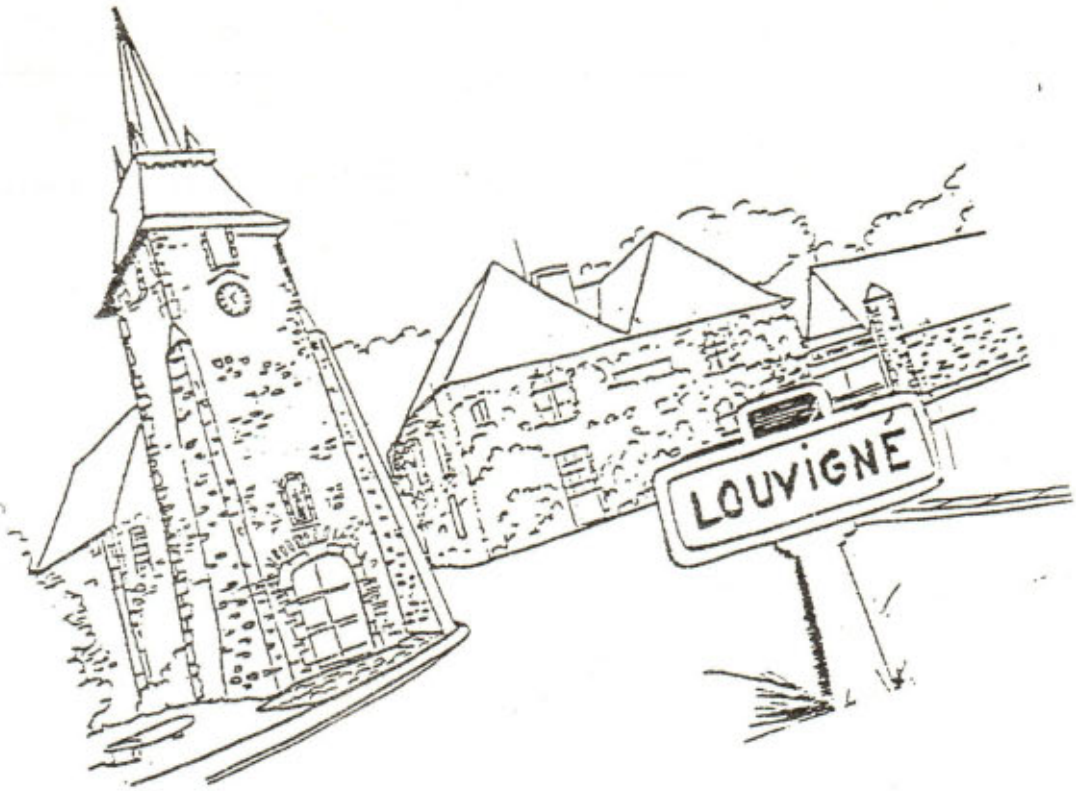

BULLETIN MUNICIPAL

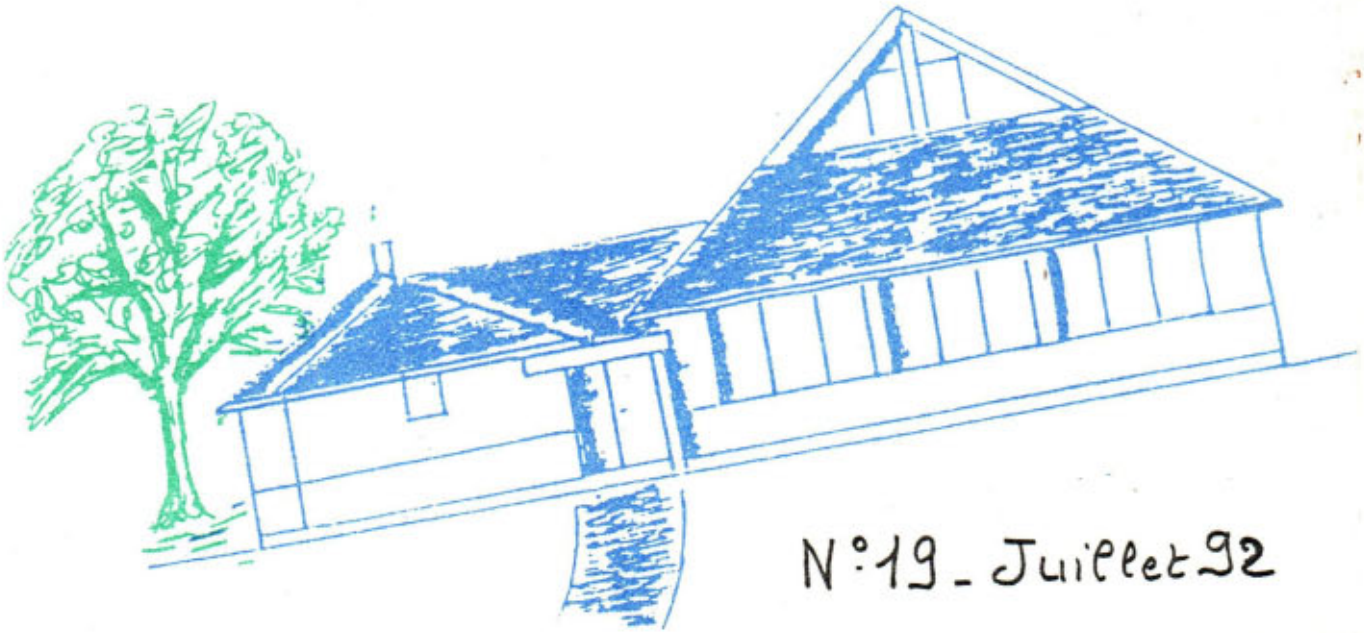

N°19 - Juillet 92

LE MOT DU MAIRE

LOUVIGNE vient de vivre quelques journées inhabituelles.

En effet dans le cadre du jumelage les habitants de notre cité en association avec nos voisins d'Argentré, ont hébergé pendant 48 heures 160 Allemands de Babenhausen et des environs. En dehors du caractère officiel des manifestations de jumelage, c'est bien l'amitié entre 2 pays voisins, longtemps ennemis, qu'il faut retenir. Les Français et les Allemands, avec le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, ne sont-ils pas à l'origine de cette amitié , de cet espoir de mise en place de l'Europe qui nécessite fermeté, vigilance et dynamisme.

Certes cette Europe dont il est tant question actuellement a du mal à trouver ses marques. Nous, à notre niveau, par ce jumelage comme beaucoup d'autres l'ont fait, et comme nous l'espérons beaucoup d'autres le feront aussi, nous apporterons notre contribution à cet édifice de paix, et de justice dont nous avons grand besoin.

Merci aux membres du comité de jumelage, à ceux qui ont participé à l'organisation de ces journées historiques, merci également à ceux qui ont accueilli des allemands, permettant ainsi de faire de ces rencontres, une réussite, qu'il nous appartiendra de faire fructifier.

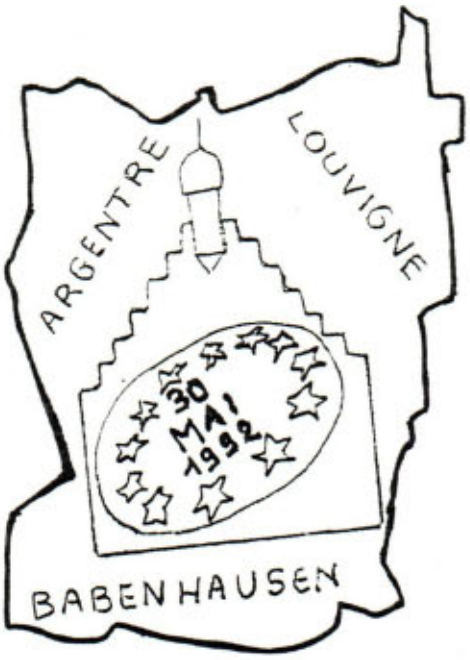

LE MAIRE,

CL. LANDELLE

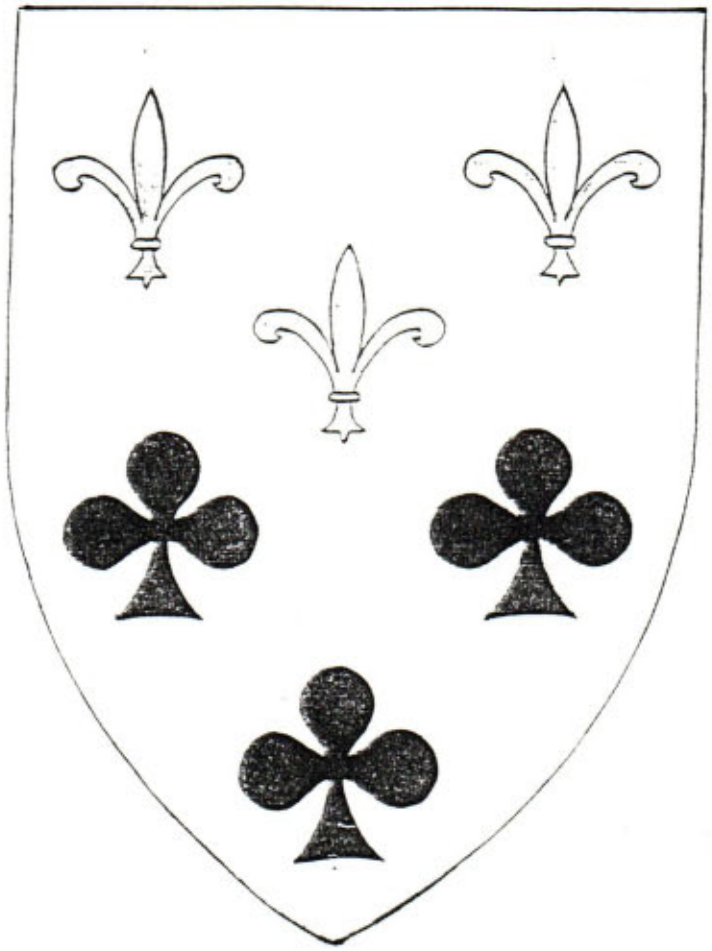

LOUVIGNE, paroisse du Comté de LAVAL

Le Seigneurie paroissiale était attachée au fief de Sarrigné, mais comme le seigneur de Poligné et Marboué acquit ce fief au XVIème siècle, on s'accoutuma à dire que le détenteur de ces terres était, à ce titre, seigneur fondateur de la paroisse.

En 1763, des experts visitèrent la chapelle qu'on nommait "Chapelle du Prieuré" Dom Broutin déclara que cette chapelle n'avait jamais appartenu à l'abbaye, mais qu'elle était seigneuriale. Il en fournit comme preuve les armoiries peintes dont l'acte d'expertise donne heureusement la description. On peut y lire entre autres : "Au dessus de l'autel, dans le lambris, il y a un écu qui n'a point de couronnement, dont le fond paroît d'azur, trois fleurs de lys en tête, dont deux de rang et l'autre au-dessous, et au-dessous il ya trois feuilles de trèfles dont deux en dessous et l'autre en pointe".

Au point de vue utilitaire des experts, il s'agissait de montrer que les religieux de Marmoutier et leur prieur de Louvigné, n'étaient pas possesseurs de la chapelle et ne devaient pas contribuer aux réparations. Ici réside l'origine du Blason que la commune a décidé d'adopter à l'occasion des cérémonies du jumelage.

Sources Armorial monumental de la Mayenne

Abbé Angot 1913

Les Cérémonies officielles de jumelage qui se sont déroulées les 29 et 30 Mai 1992, ont laissé d'excellents souvenirs à tous.

Dans les pages suivantes, vous pourrez lire quelques compte-rendus de ces journées.

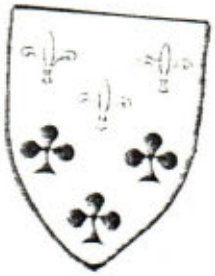

Il a paru intéressant aussi de conserver une trace écrite du "Message de paix et d'espoir", prononcé, au cours d'une cérémonie très émouvante au cimetière d'Argentré, regroupant anciens combattants allemands et français, par Monsieur CRIBIER André, Maire Honoraire de LOUVIGNE et Président des Anciens Combattants.

Suivent les textes des discours de Messieurs les Maires des trois communes partenaires, reproduits dans leur intégralité. Ces discours ont été prononcés lors de la cérémonie de signature de la charte de jumelage.

LE COMITE DE JUMELAGE

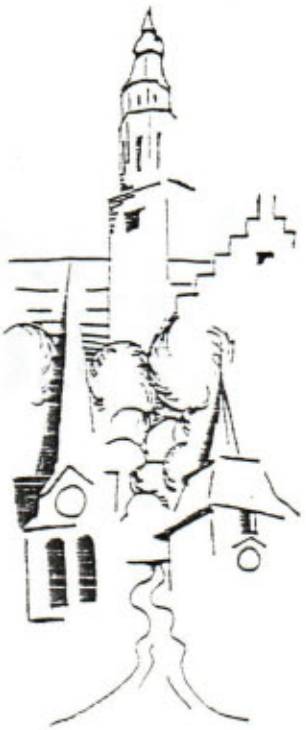

Les 29-30 et 31 Mai 1992, resteront gravés dans la mémoire de beaucoup de Louvignéens et d'Argentréens, 80 familles ont acceuilli 160 Allemands et ont pu, malgré quelques difficultés de communications, apprécier leur symphatie.

Ces quarante huit heures ont permis aux Allemands de découvrir nos communes respectives, le chateau de St Suzane et la ville de Laval.

Ils ont également participé aux festivités que nous leur avions proposées.

La réunion du Samedi matin, ouverte aux élus, aux membres du comité de jumelage et aux représentants de chaque association, a permis d'établir des contacts, qui, pour nos enfants et la vie associative de nos communes, seront bénéfiques pour l'avenir.

Le comité de jumelage vous invite massivement à participer aux échanges futurs qui seront organisés soit par le comité ou par les associations. Dans tous les cas, les membres du comité seront à votre disposition pour vous informer et vous aider.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et rendez-vous pour un futur déplacement à BABENHAUSEN en 1993.

LE COMITE

Messieurs les Maires
mes chers camarades, Mein Liber Freunds
Mesdames, Messieurs

Voici 47 ans, presque jour pour jour, je rentrai d'une captivité de 5 ans en Allemagne ; y ayant passés les 8 premiers mois au Camp d'Altengrabow, qui portait le nom de Stalag XI A ; puis, affecté entretien au Kommando 934, situé dans la petite ville de Vernigerode-Hartz, où je suis resté un peu plus de 4 années.

Lors de ma libération le 17 Mai 1945, je n'avais pas le moindre instant, imaginé que l'ancien prisonnier de guerre que je suis, aurais un jour l'occasion de prendre la parole dans son Chef-lieu de Canton devant une délégation Allemande. C'est dire combien les choses ont fondamentalement évoluées depuis 1945, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

M'adressant à vous, Hommes et Femmes d'Outre-Rhin, je tiens à vous dire combien votre Venue dans nos communes d'Argentré et Louvigné est porteuse d'espoir, pour nous mêmes, mais plus particulièrement encore pour les générations futures.

Espoir de Paix, entre deux peuples, de deux grands pays, qui sur le plan mondial sont placés dans les tous premiers rangs.

Espoir conforté, par votre respectueuse démarche, celle de venir vous recueillir et fleurir le monument érigé à la mémoire des victimes des deux dernières guerres.

Démarche, synonyme d'une grande compréhension, indispensable pour mettre fin à tout jamais à de nouveaux conflits entre nos deux nations.

Aussi, je suis persuadé que sur ce point, notre souhait est unanime, souhait profondement sincère pour une Paix juste et durable, qui sera le meilleur garant de sécurité, de prospérité, de liberté, et de bonheur pour tous.

Enfin, et ce sera là ma conclusion, qu'il me soit permis d'exprimer ici publiquement le sentiment de satisfaction que je ressens en cette journée du 30 Mai 1992 pour dire avec une profonde conviction, Vive l'Amitié Franco-Allemande et Vive la PAIX !

André CRIBIER
Président des Anciens Combattants

Monsieur le Préfet,
M...

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons aujourd'hui pour les festivités du Jumelage, M. Théo LEHNER, bourgmestre de BABENHAUSEN et 160 de ses concitoyens.

Peut-être vous souvenez-vous, Cher Collègue, de nos premiers entretiens ici même, il y a trois ans, entretiens au cours desquels je vous avais dit que l'on présentait parfois le Mayennais comme un être méfiant, peu expansif et même peu chaleureux, mais qu'il s'agissait là d'un jugement hâtif et superficiel, et qu'en fait, attaché à sa terre et à ses valeurs, il cachait sous une certaine réserve, beaucoup de sincérité, de fidélité, de solidité morale, de générosité et de bon sens.

J'ai pu constater au cours des trois années éooulées que le Souabe possédait aussi ces qualités.

J'en suis très heureux car je pense que c'est avec de telles qualités que l'on tisse des liens solides et durables.

Cette journée de 1992, année importante de la construction européenne, est porteuse d'un formidable espoir pour nos populations, celui d'une grande et généreuse amitié.

Elle symbolise notre volonté d'apporter notre contribution, modeste sans doute, mais non négligeable à la construction européenne, à la consolidation de la Paix et de l'Amitié entre nos peuples, et de permettre à nos enfants de parfaire les connaissances intellectuelles et humaines qui les feront progresser plus encore dans les voies ainsi ouvertes et en quelque sorte "élargir leurs horizons" pour reprendre la devise du Département de la Mayenne.

Au cours des 120 années écoulées, trois conflits meurtriers nous ont opposés. Je sais que certains parmi mes concitoyens, et peut-être aussi parmi les vôtres, me feront le reproche de les évoquer ici. Et pourtant, comment les passer sous silence sans faire injure aux millions de morts qu'ils ont engendrés ? N'avons-nous pas le devoir d'expliquer à nos enfants l'absurdité de la guerre, de leur faire savoir que nous avons compris le message de tous ces sacrifiés, et que plus jamais nous ne permettrons que se renouvellent de tels errements.

La construction de l'Europe est certainement l'un des meilleurs moyens d'y parvenir, et quoi mieux que des échanges cordiaux et fréquents entrainant une meilleure connaissance et une meilleure compréhension pour faciliter cette édification ?

Ne nous leurrons pas, la route est encore longue et semée d'embûches : la vie quotidienne aussi bien en Allemagne qu'en France nous le rappelle constamment.

Nous avons pourtant le privilège d'appartenir à deux nations qui sont à l'avant-garde de la civilisation occidentale.
Et cela, même à notre modeste niveau, nous impose des devoirs à l'égard des autres. Nous sommes contraints de nous entendre afin de montrer l'exemple.

Si j'en juge par les échanges cordiaux que nous avons déjà eus et que nous avons encore en ce moment, nous ne devrions pas avoir trop de difficultés pour y parvenir. Mettons à profit les précieuses heures qu'il nous reste à passer ensemble pour approfondir un peu plus cette amitié naissante et pour que vive le jumelage ARGENTRE-LOUVIGNE - BABENHAUSEN.

Michel DESCOTTES

Monsieur le Ministre, Président du Conseil Général
Monsieur le Directeur de Cabinet
Messieurs les Maires et Chers Collègues
Chers Amis,

La construction de l'Europe estle grand sujet d'actualité,et, si l'on en juge parce qui ce passe en France le problème ne semble pas très simple à résoudre, nous avons en ce qui nous concerne ici, aujourd'hui, fait un grand pas vers la solution.

En effet, parmi les mots qui symbolisent l'union, je pense que l'un des plus significatifs c'est sans doute "jumelage". Qu'y a-t-il de plus proche, de plus en accord que des jumeaux et n'est-ce-pas vers un tel état que nos pays doivent tendre.

Il faut dirre qu'a la différence de la Grande Europe, nos communes ne se préoccupent guère de problèmes législatifs ou financiers. Notre seul souci c'est de mieux nous connaître afin de mieux nous apprécier.

Pourtant notre union est récente ; Il y a seulement trois ans que le projet de jumelage a été lancé. Ce qui est le plus extraordinaire, c'est que ce sont les enfants qui sont un peu à l'origine de cette action. N'est-ce-pas là un bon présage ? Les enfants qui représentent notre avenir, commencent donc leur vie communautaire de la façon la plus harmonieuse qui soit, alors que les adultes de nos deux pays, nous avons connu une autre situation fort heureusement bien oubliée aujourd'hui.

Nous, habitants de LOUVIGNE, sommes venus les derniers à cette union, il faut dire que nous avons ainsiapporté notre aide à nos voisins d'ARGENTRE. Malgré cette aide, d'ailleurs, nos deux communes accusent un certain retard par rapport à nos amis allemands. 3 500 habitants contre 5 500 et même plus de 10 000 si l'on compte tout le secteur de BABENHAUSEN, nous sommes assez loin du compte.

Mais sachez que cela n'enlève rien à la chaleur de nos sentiments, bien au contraire. Nous dironsque BABENHAUSEN est notre grand frère et chacun sait qu'un grand frère est toujours précieux.

Au nom de la commune de LOUVIGNE et de ses habitants. Je vous demande de croire, Monsieur LEHNER et Monsieur MERK et tous vos amis allemands que nous sommes très heureux de vous accueillir et que nous espérons fort que cette visite se renouvellera le plus souvent possible.

Claude LANDELLE

Mesdames, Messieurs,

ce jour de la célébration officielle du jumelage entre les communes françaises d'Argentré et Louvigné et le Markt de Babenhausen est également l'occasion de passer encore une fois en revue la manière dont se sont développés nos contacts.

Les relations entre Babenhausen et Argentré ont commencé en 1989, lorsqu'en avril de cette même année 36 élèves d'Argentré sont venus visiter l'école primaire de Babenhausen, visite motivée par le fait qu'on introduisait à l'école primaire d'Argentré, dans le cadre d'une expérience pilote, l'enseignement de l'allemand. En juin 1990, 27 jeunes et 18 aduites de Babenhausen et des environs partirent à leur tour pour Argentré, pour faire également plus ample connaissance avec ces belles communes françaises.

Le conseil du Markt décida ensuite à l'unanimité, au cours de sa réunion du 12 septembre 1991, d'engager un jumelage officiel avec les communes d'Argentré et de Louvigné et suscita la création d'un comité de jumelage destiné à consolider les relations entre les citoyens de nos communes. La direction du comité se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un conseil. Le conseil se compose de trois membres du conseil du Markt, de trois représentants d'associations et de trois membres du comité désignés par l'assemblée générale.

Actuellement le comité compte déjà 93 membres et vous voyez que nos compatriotes soutiennent pleinement et activement l'amitié avec vos communes françaises, comme l'atteste aussi le nombre important des participants aux cérémonies de jumelage.

Je pense que ce jour est également l'occasion de se livrer à une rétrospective de l'évolution historique de l'amitié franco-allemande.

Le 4 juillet 1962 - il y a donc tout juste trente ans - deux hommes se rencontrèrent entre quatre-z-yeux pour une conversation de 80 minutes. C'était la deuxième rencontre entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer au cours de la visite en France du chancelier fédéral. La première conversation de ces deux hommes politiques, le 3 juillet, avait tourné exclusivement autour de la nécessité urgente d'une "union politique" de l'Europe. Si l'on veut porter une appréciation sur ces conversations, on peut tout à fait dire qu'elles sont l'acte de naissance du traité franco-allemand, qui fut conclu le 22 janvier 1963. A cette époque, aucun des participants ne pouvait sans doute s'imaginer les développements positifs que connaîtraient précisément les relations ente la République fédérale d'Allemagne et la France.

Le philosophe et résistant Emmanuel Mounier se réjouirait aussi certainement de l'état actuel des relations entre nos deux pays, lui qui fonda en 1948 le Comité pour les échanges avec la nouvelle Allemagne. C'est de ce comité que sont issus aussi bien l'Office franco-allemand pour la jeunesse que près de 1400 jumelages de communes.

Si à l'époque il ne s'agissait encore que de l'expression d'un souhait et de déclarations d'intention, on peut constater aujourd'hui que des échanges importants ont lieu entre l'Allemagne et le France dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle. Rencontres de jeunes, jumelages de communes, rencontres amicales sont devenus les fondements les plus précieux de l'amitié franco-allemande.

Si l'on passe à nouveau en revue les grands titres des dernières années en matière de politique européenne, on constate sans difficulté le poids important qui fut celui de la France et de l'Allemagne dans le développement d'une Europe unie. Il n'y a eu de progrès dans la voie de l'intégration politique que lorsque la République fédérale d'Allemagne et la France se sont au préalable mises d'accord. Aux moments décisifs qui jalonnent la politique européenne, la coopération franco-allemande a donné des impulsions essentielles. Ainsi le concept de Robert Schuman, à savoir le concept de l'égalité des droits entre grandes et petites nations, de limitation des pouvoir par transfert de souveraineté..... de l'interpénétration des intérêts économiques et de la solidarité régionale ont pu être petit à petit réalisés.

A l'étape actuelle de la réalisation de l'Europe, la mission culturelle des régions européennes prend une importance particulière. L'économie seule ne suffira pas pour donner à l'Europe des fondations solides. C'est pourquoi, à côté de toutes les questions économiques, nous devons aussi avoir à coeur la conservation d'une infrastructure spirituelle. Les Etats nationaux seuls ne pourront pas créer l'Europe. A une époque où l'on peut souvent constater une lassitude face aux réglementations et aux normes juridiques qui, trop souvent, paralysent tout idéalisme européen, on a besoin d'unités de petite taille, qui permettent des contacts larges et directs entre les hommes. Nos régions sont, avec leurs villes et leurs communes, les véritables pierres avec lesquelles on bâtit l'Europe.

L'attachement de l'homme d'aujourd'hui à un espace proche et ..... , où l'on peut se sentir chez soi, qui rend également possible un développement social, spirituel et culturel, rencontre ici les efforts des régions dans le domaine culturel et doit être repris par les responsables. Un homme ainsi enraciné dans sa petite patrie est en mesure de faire la connaissance de ses voisins européens et de leur patrimoine culturel, de nouer des liens d'amitié sans craindre de perdre sa propre identité. L'amitié entre les nations et leurs citoyens est d'une importance capitale : l'histoire amère des relations séculaires entre la France et l'Allemagne le démontre. Nous devons être reconnaissants à nos pères d'avoir ouvert le chemin qui nous permet de nous rencontrer en partenaires pacifiques. Nous, les villes jumelées et leurs citoyens, nous voulons non seulement nous rencontrer pacifiquement, nous voulons aussi approfondir constamment nos relations et nouer des liens d'amitié chaque fois que cela est possible. Cela suppose que nous apprenions à connaître les différences entre nos structures économiques et écologiques, les spécificités de nos patrimoines spirituels et culturels respectifs, mais aussi les différences dans nos mentalités et - ce n'est pas le moins important - dans nos langues et que nous apprenions à les aimer. Plus nous approfondirons ainsi nos relations, plus l'Europe grandira dans le coeur des hommes, dans les jumelages de communes et également dans l'esprit de réconciliation de ses peuples.

Je voudrais clore ce discours en citant les paroles d'une personnalité importante à propos des rapports franco-allemands. Il s'agit d'une femme politique, Helga Wex.

"Les deux corps que sont l'Allemagne et la France sont unis par une amitié qui fut d'abord conclue par raison, mais qui depuis s'est réalisée par inclination."

Je formule l'espoir que nos trois communes s'unissent dans ce même esprit et que nos concitoyens remplissent de vie les jumelages qui vont être maintenant conclus mais aussi de sentiments et d'inclinations.

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* TARIFS CANTINE - GARDERIE

A compter du 1er Mars 1992, les tarifs cantine-garderie sont fixés comme suit :

Cantine

- repas enfant : 14,50 F.
- repas adulte : 24,00 F

Garderie

- matin : 8,50 F.

* PLANTATIONS

Une première tranche de travaux de plantations avait été réalisée l'an dernier autour de la salle de loisirs. Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre et d'intensifier ce programme en 1992, en y allouant une somme de 8 000 F. H.T somme subventionnable à 50 % par le Conseil Général de la Mayenne. Une haie coupe-vent de sapins a déjà été plantée autour du terrain de tennis et le reste sera programmé et réalisé avant la fin de l'année 1992.

* TRAVAUX EGLISE

Le support de la grosse cloche présentant quelques signes d'usure, la porte d'entrée nécessitant un entretien, le conseil municipal a décidé de faire procèder à quelques travaux de rénovation dont les devis s'élèvent à une somme globale de 12 253,18 F.

* SALLE DE LOISIRS : BILAN DU 01/05/91 au 30/04/92

Libellé	Recettes	Dépenses
Location du 01/05/91 au 31/12/91	26 870	
Location du 01/01/92 au 30/04/92	6 920	
Electricité		5 858,61
Gaz		14 854,31
Eau		223,53
Téléphone		985,57
Divers		477,84
Salaire		21 499,00
TOTAUX	33 790	43 898,86
soit un déficit de.....		10 108,86

Pour répondre aux souhaits d'utilisateurs, la salle de loisirs est désormais dotée de 70 couverts complets (renseignements près de la mairie).

* BILAN DE la ZONE d'ACTIVITES 1988 1992

Libellé	DEPENSES	RECETTES
Achat du terrain	153 630	
Travaux de viabilisation	124 288,39	
Vente 1ère parcelle Bellanger 1989		152 640
Subvention Région		70 064
Frais financiers sur emprunt de 150 000 F. au taux de 9,70 % durée 7 ans	63 549,98	
Vente JOUAULT 1992		300 000
TOTAUX	341 468,37	531 704

* EPICERIE

Madame GRUAIST ayant cessé ses activités à compter du 31 Mars 1992, plusieurs propositions de remplacement ont du être envisagées par le conseil municipal Finalement, Monsieur MESLET, boulanger à ARGENTRE, a emporté la préférence parce qu'il offrait le service le plus intéressant pour la clientèle (boulangerie, épicerie, horaires.....) Monsieur MESLET est lié par un contrat de location gratuite des locaux avec la commune.

* ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal a donné son accord pour que la Société HALBOUT de Flers étende la collecte des déchets ménagers sur la partie de la R.N. 157 et route d'Argentré non encore desservies.
Actuellement, cette collecte couvre la totalité du bourg , la route de l'Etang la route de Parné, la route d'Argentré, la route du Mans (R.N. 157) Saulaie non incluse, une partie du chemin de la Doyère jusqu'aux Sarignés inclus.

* AMENAGEMENT CARREFOUR

La commission des travaux a étudié plusieurs solutions pour l'aménagement du carrefour du centre bourg - route de Bazougers. Le devis d'installation de la ligne électrique basse tension en sous terrain est refusé en raison du coût de revient. Le Conseil Municipal a jugé préférable de revenir à la

solution initiale qui consiste à déplacer le poteau électrique d'autant plus que cette opération est prise en charge par E.D.F. Par ailleurs, un aménagement de l'espace libéré semble nécessaire pour y proscrire le stationnement gênant de véhicules.

* P.O S.

Au cours de la réunion du 16 Octobre 1991 le Conseil municipal décidait de prescrire la révision du P.O.S. sur l'ensemble du territoire communal. Afin de conserver la possibilité de constructions hors lotissement, de nouvelles dispositions concernant les secteurs NB (zone naturelle non protégée) sont applicables par anticipation, c'est-à-dire sans attendre fin 1992 que toute la procèdure soit achevée.
La zone N.B. est une zone partiellement desservie par les équipements et dans laquelle peuvent être admises des constructions ne nécessitant pas la création de réseaux ou leur renforcement (eaux, électricité .....)
Dans l'immédiat, l'ensemble des secteurs retenus autour du bourg (Voir Plan) permet la construction de 16 habitations nouvelles.

* VOIRIE

- travaux de grosses réparations (C.R. de la petite Gaudinière, C.R. de la Richardais, C.R. de Bécheveau, C.R. du haut sariné)
- Attribution de pierre :
  - Riparfond, sarigné, La Durie : 1/2 camion chacun
  - Grand Aulain et Commune : 1 camion
- Révêtement de trottoirs
  - rue du Prieuré, Résidence la Fontaine, coté pair Grande-Rue
- Travaux divers (curage des fossés, désherbage, balayage d'intersection, empierrement de stationnement, émondage d'arbres)

  Le montant global de tous les travaux de voirie est estimé à 72 327 F. H..T.

* AFFAIRES SCOLAIRES

Avenir de l'école :

En raison d'une baisse des éffectifs, la suppression d'un classe à la rentrée 1992 présente un caractère irréversible. Les données du problème étant relativement complexes, un mode d'action général ne peut être dégagé. Des solutions ponctuelles permettront peut-être d'enrayer l'hémorragie des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune.

LOcaux :

Une réorganisation des locaux scolaires s'avère nécessaire. La Commission scolaire, en concertation avec le personnel enseignant, s'emploie à trouver des solutions d'affectation dans le but d'un mieux-être.

Subventions:

Pour répondre au souhait d'autonomie de l'école, Le Conseil Municipal a opté pour la mise à disposition d'un photocopieur neuf d'un montant de 20 000 F. T.T.C.. La maintenance sera prise en charge par l'école mais financée par la commune sur une base forfaitaire (4 500 F. pour la période du 01/04/1992 au 31/03/1993) . En raison de cet investissement, la commune ne peut prendre en compte, cette année, l'achat de livres scolaires.

Fournitures scolaires :

La commune alloue une somme de 150 F. par élève dont 50 F. pour maintenance du photocopieur.
Voyage scolaire : 1000 F. par classe X 4 classes soit 4 000 F.
Voyages piscine et prévention routière : La commune paie au tarif réel jusqu'à concurrence de 12 voyages soit environ 3 000 F.

Bulletion officiel : abonnement à reconduire

Informatique :

La commission scolaire, soucieuse de répondre aux souhaits pédagogiques des enseignants, estime qu'il est nécessaire de prévoir au budget primitif 1993 une somme de 40 000 F. T.T.C. pour l'achat d'un atelier informatique.

SUBVENTIONS 1992 :

Association des Papillons Blancs	120
Association des paralysés de France	100
Association des Infirmes Moteurs Cérébraux	120
Lutte contre le Cancer	250
la Prévention routière	80
Association Valentin Hauy	80
Comité Antituberculeux	150
Comice Cantonal d'ARGENTRE	500
Syndicat d'Initiative d'ARGENTRE	1 005
A.D.M.R. Argentré Louvigné	700
C.C.A.S. de LOUVIGNE	1 500
Association Sportive Culturelle de Louvigné	8 500
Association Sportive de Basket Louvigné	3 000
Association Sportive de Tennis de Table de Louvigné	1 760
Comité des Fêtes de LOUVIGNE	3 000
A.C.P.G. de LOUVIGNE	100
Association des Parents d'Elèves de LOUVIGNE	5 290
A.D.D.M. de LAVAL	2 631
Comité de JUMELAGE LOUVIGNE ARGENTRE	10 000
F.D.G.P.C. et A.D.P.E.A. LAVAL	445
TOTAL DES SUBVENTIONS.....	39 551

==========

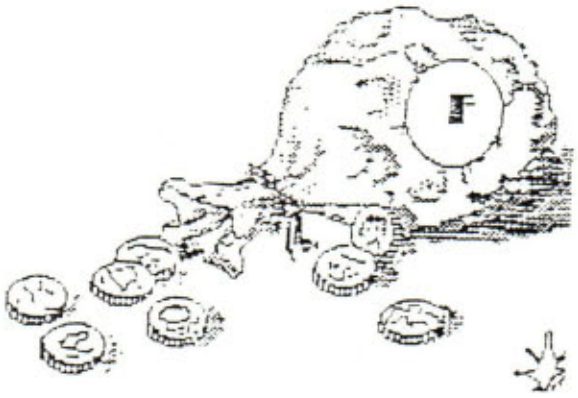

BUDGET PRIMITIF 1992

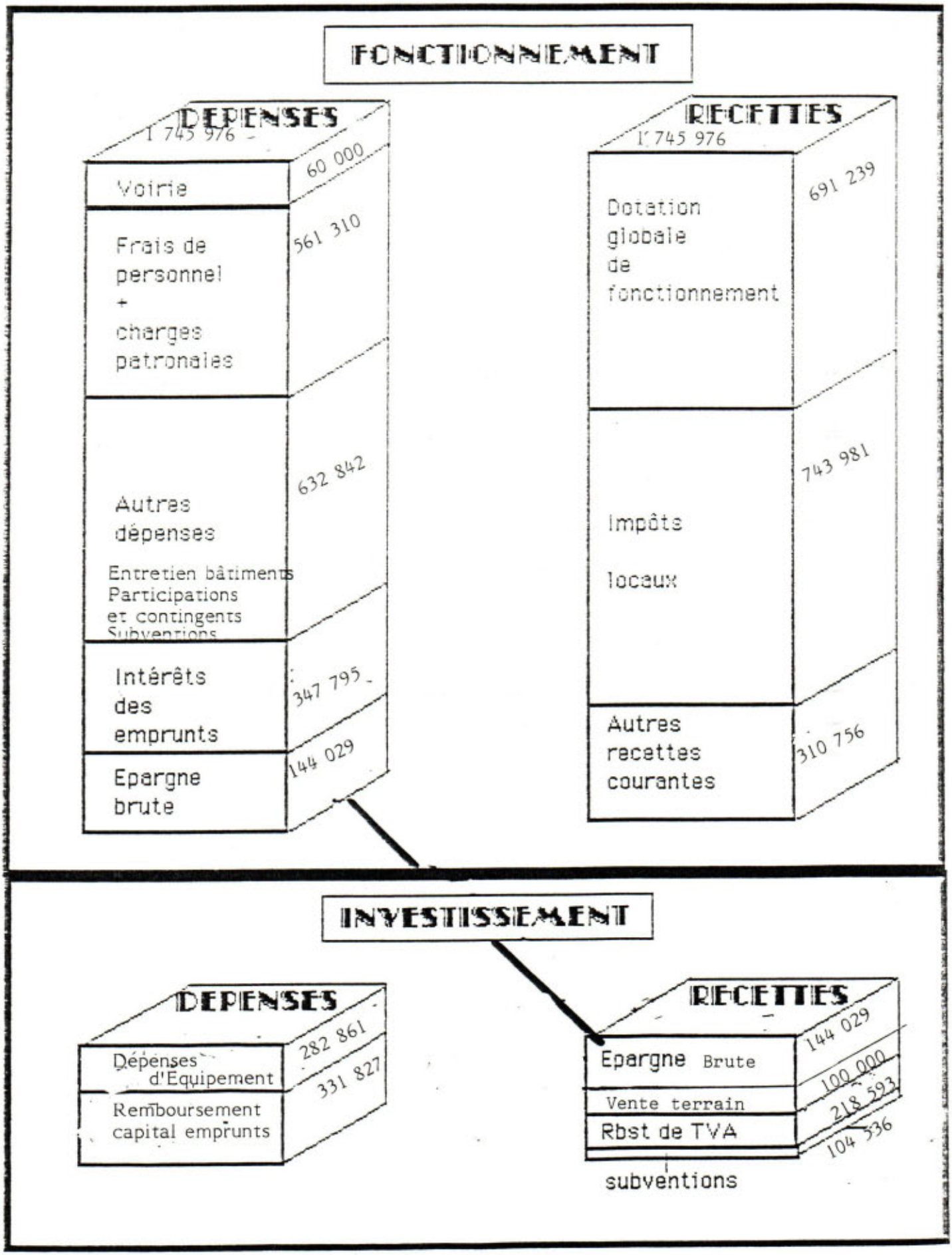

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 1992

En 1990 et 1991, Le Conseil Municipal, pour faire face à la construction de la Salle de Loisirs avait dû augmenter les impots locaux pour prévoir les remboursements d'emprunts.

Pour 1992 les taux restent inchangés pour la taxe d'habitation, la taxe foncière batie et la taxe foncière non batie.

Vu le peu de recettes que procure la taxe professionnelle, afin que la commune soit attrayante pour les entreprises et artisans, le Conseil Municipal a décidé de réduire le taux de cette taxe de 15 à 11 %.

Les taux 1992 sont les suivants :

Taxe d'habitation.....	15,80 %
Taxe foncière batie.....	22,50 %
Taxe foncière non batie.....	37,50 %
Taxe Professionnelle.....	11,00 %

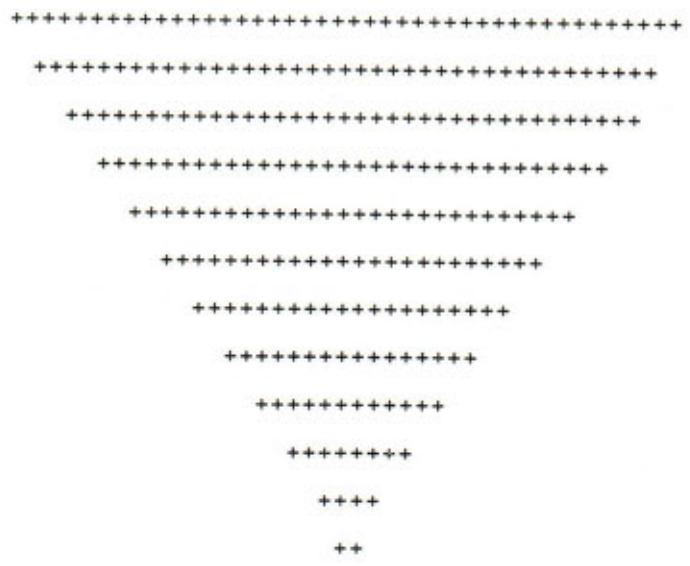

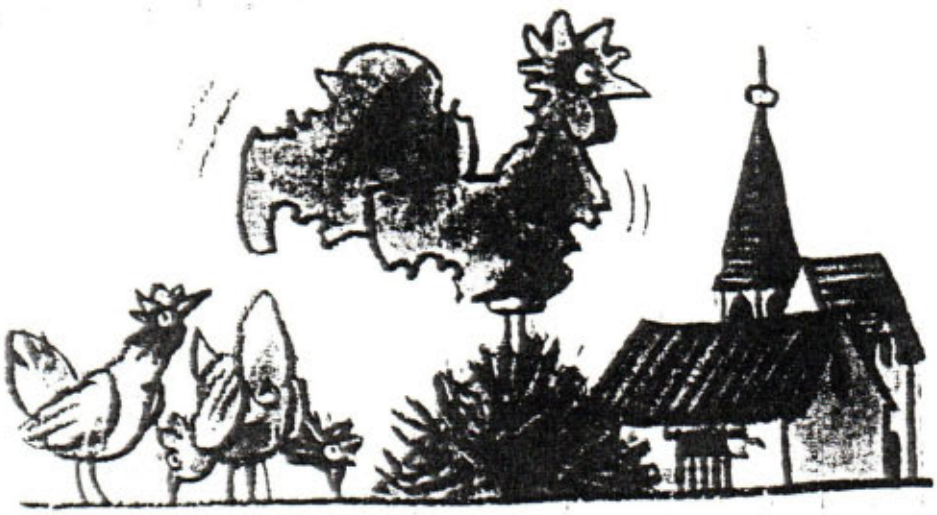

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CALENDRIER DES FETES

==========

1992

30 Aout	: Bal du Club de l'Amitié
5 et 6 Septembre	: Tournoi de Tennis
19 Septembre	: Choucroute à SOULGE SUR OUETTE
24 Octobre	: Classes 2 de LOUVIGNE
21 Novembre	: A.P.E. de Louvigné : Repas dansant

==========

1993

9 Janvier	: Cérémonie VOEUX : Comité des Fêtes et Club de l'Amitié
23 janvier	: Galette des Rois du Football
13 Février	: Comité des Fêtes : Soirée Cabaret
20 Février	: Comité des Fêtes : Soirée Cabaret
27 et 28 Février	: Club de l'Amitié : BELOTE
12 Mars	: A.F.N. de Louvigné : BELOTE
28 Mars	: ECOLE : LOTO
20 Avril	: Club de l'Amitié : BAL
1er Mai	: TOURNOI DE FOOTBALL
5 et 6 juin	: FETE COMMUNALE
20 Juin	: FETE DE l'ECOLE
29 JUIN	: Bal du Club de l'Amitié
29 Aout	: Bal du Club de l'Amitié
18 Septembre	: Soirée choucroute
23 Octobre	: Classes 3 de Louvigné
20 Novembre	: Soirée A.P.E.

INSCRIPTION DES ELEVES A L'ECOLE

Les dispositions règlementaires ne permettent plus d'inscrire d'enfants de deux ans en cours d'année.

Aussi je demande aux parents d'inscrire leurs enfants avant la rentrée scolaire du 10 septembre 1992.

Enfants du primaire :

- se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école précédente.

Enfant de maternelle :

- se munir du livret de famille et du carnet de santé.
- les enfants doivent avoir 2 ans dans l'année civil de la rentrée (soit 2 ans avant le 31-12-92 pour la rentré 1992)

Pour tous renseignements, s'adresser à l'école de LOUVIGNE, tel : 43-37-31-44 ou prendre un rendez-vous en téléphonant au 43-37-37-66.

LA DIRECTRICE

C. LIVET

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUVIGNE

Malgré un temps défavorable les membres du bureau tiennent à remercier, parents et amis présents à la fête de l'école ainsi que tous les bénévoles.

Nous vous demandons dès à présent de bien vouloir retenir notre date du 21 Novembre 1992 afin de renouveler notre soirée "Coq au Vin"

Bonnes Vacances

LA PRESIDENTE

Le COMITE des FETES de LOUVIGNE

Le COMITE des FETES de LOUVIGNE vous invite à sa traditionnelle

SOIREE CHOUCROUTE

le samedi 19 septembre à 20 h 30

à la salle des sports de SOULGE/ OUETTE.

Cette soirée sera animée par le sympathique orchestre SYNCOP.

RESERVATIONS chez Colette BESCHER ou à l'épicerie MESLET

Au choix ASSIETTES ANGLAISES ou CHOUCROUTE.

PRIX ADULTE : 60 F
PRIX ENFANT : 30 F (-14 ans)

Nous comptons sur vous tous pour inviter vos amis habituels car il ne sera fait aucune insertion dans les journaux afin que notre soirée se déroule comme les autres années dans une bonne ambiance.

Prochainement un car de Louvignéens va se rendre au spectacle du **PUITS DU FOU.**

D'autre part, le comité des fêtes vous informe qu'un **SPECTACLE CABARET** est en cours de préparation pour le début de l'année 1993. Retenez déjà les **13 et/ou 20 février 93.**

Du rire en perspective !!!

Le COMITE des FETES compte sur votre présence à toutes ses soirées et vous en remercie par avance.

LE COMITE

ASSOCIATION SPORTIVE DE BASKET

L'Assemblé générale de l'association sportive de Basket a eu lieu le 20 juin 1992.
Les articles des associations devant être parvenus le 25 juin en Mairie. Nous pouvons donc, en faire écho dans le bulletin de juillet.

La saison 1991/1992 a vu évoluer deux équipes dans le championnat de jeunes.

- Une de poussines
- Une de minimes

Dans leur poule géographique, les poussines ont terminé première, les minimes seconde.
A noter que les deux équipes ont participé à des tournois, elles s'y sont comportées honorablement. Les poussines ont obtenu même une coupe au tournoi des mille-pattes de Saint Berthevin, terminant 5éme sur 13. BRAVO A TOUTES.
La saison 92/93 verra l'engagement de 2 équipes.

- Une équipe mini-poussines
- Une équipe benjamines

Ces équipes seront encadrées par Michel Coutard - Patricia Coquelin - Anita Gendron - Christelle Rousselet et sous réserve Stéphanie Plumas.
Maryline Guest qui a beaucoup donnée pour le club que ce soit en qualité de joueuse ou dans l'encadrement, passe la main. MERCI MARYLINE.
Souhaitons à nos équipes de nombreux succès pour la saison 1992/1993.

Le Bureau

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

Les pongistes de la D 5 sont satisfaits de leur saison. Nous terminons l'année 3ème sur 9 équipes.

Six jeunes ontété sélectionnés afin de créer une équipe D 5 supplémentaire. Ils commenceront leurs matchs en octobre.

Les deux équipes souhaitent aux Louvignéens de bonnes vacances.

Le bureau

Président : Mr. BEZIER Roland tél. : 43.37.37.98
Secrétaire: Mr. MOREAU André tél. : 43.90.92.48
Trésorier : Mr. GUEDON Joël

ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Un nombre important de participantes ont suivi avec assiduité les cours de Madame PERAIS à la salle des loisirs le lundi soir.

Le bureau vous souhaite des Vacances Sportives et vous donne rendez-vous à la rentrée toujours le LUNDI avec Mme PERAIS - date de reprise, horaires et montant vous seront communiqués ultérieurement.

LA PRESIDENTE

TREMBLAY

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL

La saison 91-92 est terminée et c'est l'heure du bilan. Nos équipes ont obtenu des résultats satisfaisants. L'équipe A montée en promotion de 1ère division s'est classée 4ème, la B 7ème et la C 10ème. En coupe du maine, les seniors ont renouvellé l'exploit de l'an passé. Ils ont successivement battu St Jean sur Erve, le CA Voutré (DRH), le Bourgneuf (PH) et Entrammes (DRH). Ils se sont faits éliminer par Meslay du Maine sur le score de 3 à 0. Bravo à tous.

Les joueurs défendent très bien "les couleurs" de l'AS Louvigné. Les pupilles terminent 2ème de leur groupe en championnat et meilleure équipe de la Mayenne en coupe. Les minimes se classent 7ème. Les cadets joueront l'an prochain en division supérieur. Les poussins ont obtenu aussi de bons résultats.

Depuis Mai, les joueurs sont équipés de coupe vent offert par de nombreux sponsors (Mme BESCHER Colette, Mrs LEBLANC J-Claude, HOUSSET Michel, LEROYER Gérard, LEROUGE J-Claude, THOMAS Claude (restaurant), RICHARD Dominique, HOUDAYER Daniel, BOULVRAIS (formation soudeur), POTTIER Eric et GAUTIER Daniel.

Merci encore à tous les généreux donateurs.

Pour la saison 92-93, le nombre des licenciés est de 112 (20 de plus qu'en 91-92).

Voici la composition du nouveau bureau élu à la réunion du 29 juin 1992.

Président : Auguste DUVAL
Vice-Présidents : Bernard PIAU
: Alain ROCTON
Secrétaire : Jean-Pierre DELIGEON
Trésorier : Jean-Bernard LE GALLIOT
Secrétaire / Trésorier } Adjoint Loïc LOLLIVIER